



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MONTCALM
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LIGUORI**

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, de la susdite municipalité que :

Lors de la séance ordinaire du 9 novembre 2020, le conseil municipal a adopté le calendrier des séances ordinaires du conseil en fixant le jour et l'heure du début de chaque séance du conseil pour l'année 2021.

Ces séances ordinaires débuteront à 20 heures et se tiendront aux dates suivantes en 2021 :

- lundi 11 janvier
- lundi 8 mars
- lundi 10 mai
- lundi 12 juillet
- lundi 13 septembre
- lundi 15 novembre*
- lundi 8 février
- lundi 12 avril
- lundi 14 juin
- lundi 9 août
- lundi 4 octobre
- lundi 13 décembre

* conditionnelle à ce qu'une majorité de candidats élus aient prêtés serment suite à l'élection générale.

DONNÉ À SAINT-LIGUORI, CE 12 NOVEMBRE 2020.

Simon Franche, directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, résident à Mascouche, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil entre 12 h 00 et 16 h 00, ainsi que sur le site internet www.saint-liguori.com, ce douzième (12^{ième}) jour du mois de novembre 2020.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 12 novembre 2020.

Simon Franche, directeur général et secrétaire-trésorier